

APPROUVÉ



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants,

tenue le mardi 24 janvier 2023, à 19h00, dans la grande salle de l'école.

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Olivia Lafontaine, représentante des parents et présidente

Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents

Mylène Renaud, représentante des parents et présidente de l'OPP

Émilie Moisan De Serres, représentante des parents et vice-présidente

Isabelle Labonté, représentante du personnel enseignant

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Mathieu Bujold, représentant au comité des parents

Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel

Myriam Martin, représentante du personnel de soutien

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Étaient présents à titre de public lors de cette séance :

Denis Royer, parent substitut

Simon Melançon, parent substitut

Kim Payne, enseignante de l'École des Cœurs-Vaillants

Étaient absents lors de cette séance :

Emmanuel Bouchard, représentant des parents

Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant

Serge Dufour, représentant du service de garde

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Olivia Lafontaine souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h03.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Olivia Lafontaine nous informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-30

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Vérification du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022
- 5. Suivi au procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022
- 6. Période de questions du public
- 7. Invités spéciaux (s'il y a lieu)

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

- 8. Budget révisé
- 9. Journée Porte ton Pyj
- 10. Photo scolaire 2023-2024
- 11. États des travaux de l'équipe-école portant sur la grille-matières

BLOC INFORMATION

- 12. Projet AgrÉcoles
- 13. Rapport du président
- 14. Rapport de la directrice
- 16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents
- 17. Questions des membres
- 18. Date et heure de la prochaine rencontre
- 19. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-31

Monsieur Mathieu Bujold et madame Virginie Guilbert-Couture présentent deux modifications à apporter au procès-verbal de la séance précédente. Elles sont acceptées par tout le monde.

PROPOSITION PRINCIPALE

IL EST PROPOSÉ par Madame Virginie Guilbert-Couture et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 tel que modifié.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

Madame Louise Robert-Lemieux rappelle qu'elle a apprécié les échanges quant au retour fait sur la présentation de madame Gignac. Madame Kim Payne, enseignante d'anglais à l'école, a été invitée pour partager ce qui se fait au 3° cycle. Madame Olivia Lafontaine annonce que la lettre au ministre Bernand Drainville a été envoyée.

6. Invités spéciaux

Madame Kim Payne explique ce qui est vu à chaque cycle en anglais. En plus de réinvestir les contenus du 1^{er} et 2^e cycle, elle ajoute l'amorce des temps au passé et des situations concrètes à l'oral au 3^e cycle.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande ce que le programme enrichi fait de plus que le régulier. Madame Kim Payne répond qu'elle a plus de temps pour voir le programme et n'est plus aussi pressée de faire les évaluations. Madame Virginie Guilbert-Couture demande si ce temps ajouté permet de voir plus de matière. Madame Kim Payne répond que ça ajoute plus de temps aux élèves pour se pratiquer, mais ce n'est pas comparable aux projets et routines que l'anglais intensif permet. Elle doit faire plusieurs rappels aux élèves de parler anglais et veut instaurer un climat de confiance et souligne les petites victoires.

Madame Olivia Lafontaine demande si le niveau d'anglais varie d'un élève à l'autre. Madame Kim Payne répond que oui, mais que le sentiment de compétence est important pour tous. Elle croit qu'un contexte ludique permet de motiver les élèves et le sentiment qu'ils sont bons en anglais. À raison d'une heure ou deux par semaine, les élèves en difficulté ne voient pas les améliorations rapidement et se démotivent. En contexte d'immersion, ce même élève serait motivé de voir ses améliorations hebdomadaires.

Madame Anabel Bujold demande ce que les élèves plus forts font à l'extérieur de l'école pour s'améliorer. Madame Kim Payne répond qu'ils ont plus d'interactions en anglais et cherchent à comprendre le vocabulaire.

Madame Émilie Moisan-De Serre demande si le contexte d'évaluation est pire en 6° année. Madame Kim Payne répond que ce n'est pas pire qu'au 2° cycle. Elle peut évaluer en continu en voyant la progression et les efforts des élèves.

Madame Émilie Moisan-De Serres se questionne s'il faut réduire en 5° année et ajouter en 6° pour que ce soit plus significatif. Madame Kim Payne ne suggère pas de retourner à 2h par cycle de 10 jours en 5° année. Il y a une grosse marche entre le 2° et 3° cycle en anglais, ils passent de phrases trouées à la construction et à la grammaire en 5-6° année.

Monsieur Mathieu Bujold demande si madame Payne a connu d'autres modèles avant d'enseigner à Cœur-Vaillant. Madame Kim Payne répond qu'elle a travaillé dans un contexte similaire à l'École Saint-Michel en immersion au secondaire ainsi qu'à l'École Vision.

Madame Mylène Renaud partage que le programme atteint les exigences en anglais en 6° année. Elle demande si elle a eu des échos des attentes du secondaire. Madame Kim Payne répond qu'elle a entendu parler des différences et ajoute que les élèves de Cœur-Vaillant arrivent en se sentant compétents. Elle partage le témoignage de son conjoint qui enseigne en anglais intensif en 5° année. Son souhait est d'avoir plus de temps pour enseigner plutôt qu'évaluer.

Madame Olivia Lafontaine demande si les notions se répètent chaque année. Madame Kim Payne répond que c'est un continuum, elle doit pratiquer les notions vues au 2º cycle jusqu'à la fin de la 6º année.

7. Période de questions du public

Monsieur Denis Royer partage qu'il serait préférable d'attendre les travaux sur un nouveau programme d'anglais avant d'ajouter plus d'heures. Selon lui, augmenter le temps prévu à l'anglais aux dépens du français va à l'encontre du Projet éducatif de l'école. Il évoque la possibilité de perdre des enseignantes si un modèle « 1/3 » est adopté. Le rôle du Conseil d'établissement est d'approuver la grille-matière et non pas de s'ingérer dans sa conception.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande au nom de qui cette lettre est-elle rédigée. Monsieur Denis Royer répond que c'est de tous les parents inquiets en faveur du maintien de la grille-matières actuelle. Madame Virginie Guilbert-Couture répond que le projet d'anglais intensif n'est pas abandonné, mais que le Conseil est à la recherche d'une solution où tout le monde sera gagnant.

Bloc consultation et décision

8. Budget révisé

Madame Louise Robert-Lemieux présente les lignes du budget révisé de l'école pour 2022-2023.

Madame Olivia Lafontaine demande si l'ajustement pour les « besoins spécifiques » est en lien avec les élèves à besoins spécifiques. Madame Louise Robert-Lemieux répond que c'est en lien avec la clientèle en général, mais qu'elle va vérifier de son côté.

Madame Olivia Lafontaine demande si le montant pour les projets en francisation est lié à la quantité d'élèves qui bénéficient de ce service. Madame Louise Robert-Lemieux répond que c'est pour appuyer les projets des enseignantes de francisation.

Monsieur Mathieu Bujold demande si le montant pour les activités culturelles et scientifiques est en lien avec les activités de robotique. Madame Louise Robert-Lemieux répond qu'il s'agit d'une mesure qui permet d'engager l'organisation.

Madame Olivia Lafontaine demande si le montant « salaires et contributions » est l'enveloppe pour payer le salaire des enseignants. Madame Louise Robert-Lemieux répond que c'est plutôt un montant accordé pour la surveillance faite sur la cour d'école par les éducatrices et éducateurs du service de garde.

9. Journée Porte ton Pyj

Madame Louise Roberge-Lemieux explique le projet de la journée Porte ton Pyj et des Découvreurs à la course, qui vise à amasser des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil, vécu depuis 2016 au Centre de services. L'école des Cœurs-Vaillants souhaite participer à nouveau à cette activité et appuyer cette cause. La date sera déterminée et transmise aux parents.

Madame Olivia Lafontaine demande quel montant a été amassé l'année dernière. Madame Louise Robert-Lemieux répond que c'était plus de 1000 dollars. Madame Myriam Martin ajoute que cette année, la journée provinciale est le 23 février.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-32

IL EST PROPOSÉ par Virginie Guilbert-Couture et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver la tenue de la journée Porte ton Pyj à l'École des Cœurs-Vaillants.

10. Photo scolaire 2023-2024

Madame Louise Robert-Lemieux demande s'il y a des commentaires sur la compagnie Photo Dynamique qui a pris les photos scolaires cette année. Madame Myriam Martin répond qu'elle ne trouvait que le résultat collait au nom de l'entreprise.

Madame Louis Robert-Lemieux répond que cette entreprise avait était choisi, car ils avaient bien dépanné étant donné que la photographe de l'année précédente n'était plus disponible. Madame Virginie Guilbert-Couture partage l'avis de madame Martin quant au dynamisme des photos. Madame Myriam Martin évoque la possibilité de prendre les photos dans les classes. Madame Louise Robert-Lemieux répond que Photo Repensée fait ce genre de photo, mais qu'il y a d'autres compagnies qui peuvent le faire.

Madame Mylène Renaud ajoute qu'elle a sondé les parents membres de l'OPP qui ont trouvé le système de commande difficile à comprendre. Il est suggéré d'aller chercher 3 fournisseurs de photographie pour la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

11. Pentathlon des neiges

Madame Emmanuelle Goyette présente le projet de Pentathlon des neiges qui aura lieu le 21 février sur les plaines d'Abraham. C'est une activité qui combine le vélo, la raquette, le patin, le ski de fond et la course. L'école peut envoyer 3 équipes de 5 élèves du 3e cycle sans frais.

Madame Olivia Lafontaine demande si cela implique des entrainements en dehors des heures d'école. Madame Louise Robert-Lemieux répond qu'il y aurait des événements de mise en forme sur les heures du dîner.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-33

IL EST PROPOSÉ par Olivia Lafontaine et appuyé par Émilie Moisan-De Serres **RÉSOLU UNANIMEMENT** de permettre à l'école de participer au Pentathlon des neiges.

11. État des travaux de la grille-matières

Madame Louise Robert-Lemieux résume les préoccupations des parents, qui ont été partagées avec l'équipe-école lors de l'assemblée du 9 janvier 2023. Elle présente le modèle où l'anglais passe de 4 à 8 heures par cycle, et le français est réduit de 22 à 18 heures par cycle. Ce modèle garde le même nombre de titulaires et leurs disciplines en 6° année.

Madame Isabelle Labonté partage que c'est un gros changement et que ça démontre la conciliation. Madame Anabel Bujold ajoute qu'elle a été surprise en apprenant cette proposition, mais les enseignantes de l'école sont ouvertes et prêtes à le vivre.

Madame Émilie Moisan-De Serres voit de bons côtés à garder les 3 titulaires actuelles et l'ajout du soutien en classe. Elle souligne le double du temps accordé à l'anglais et espère qu'il permettrait l'enrichissement dans la matière, mais pas au détriment des autres matières. Madame Isabelle Labonté répond que le temps est compté dans les autres matières et souligne que ce modèle n'existe pas ailleurs. Madame Louise Robert-Lemieux ajoute qu'un suivi sera fait avec l'équipe-école. Elle souhaite présenter la grille-matière adoptée par l'équipe-école à la séance du Conseil de février.

Madame Mylène Renaud demande si l'anglais serait aussi bonifié en 5^e année. Madame Louise Robert-Lemieux répond que rien ne changerait en 5^e année.

Madame Olivia Lafontaine demande si, en cas de mouvement des titulaires de 6° année, des nouveaux enseignants pourraient refuser de prendre ces classes. Madame Isabelle Labonté répond que pour le moment, les trois enseignantes de 6° année ont leur poste. Une personne de l'extérieur pourrait refuser de reprendre une classe puisqu'elle devrait vivre avec cette grille-matières. Elle ajoute qu'un des enjeux est l'ajout d'un soutien pendant les 4 heures ajoutées en anglais. Madame Louise Robert-Lemieux ajoute que madame Kim Payne aurait le choix d'enseigner ce programme (8h) puisque c'est son poste.

Madame Johanne Beaulieu demande si l'année scolaire 2023-2024 en serait une d'ajustements. Madame Louise Robert-Lemieux rappelle que la grille-matières est revue annuellement et le prochain Conseil d'établissement devra en discuter. Madame Isabelle Labonté ajoute que les enseignantes de 6e année aimeraient se donner la chance.

Madame Louise Robert-Lemieux ajoute que les ressources humaines et financières actuelles permettent de mettre ce projet-là en place. Madame Mylène Renaud partage qu'elle ne s'attendait pas à cette formule et demande si le temps de mesures individualisées serait touché. Madame Louise Robert-Lemieux répète ce que l'Annexe 49 permet (soutien en classe et aide individualisée) et qu'au lieu d'une personne à contrat pour faire cette tâche, cette mesure serait divisée entre les 3 titulaires de 6° année.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande si le temps d'enrichissement peut être donné par l'enseignante d'anglais (ex : donner l'univers social). Madame Isabelle Labonté répond que non, les 4 heures retirées serviraient à l'anglais et tout le monde conserverait ses matières.

Monsieur Mathieu Bujold demande si l'équipe-école doit se prononcer sur les heures retranchées en 6^e année. Madame Louise Robert-Lemieux répond que oui, tout le monde devra se prononcer lors de la présentation de la grille en assemblée en février.

Monsieur Mathieu Bujold demande si passer de 4 heures à 8 heures d'anglais permettrait de voir de la nouvelle matière ou bien plus de temps pour voir le contenu actuel. Madame Louise Robert-Lemieux répond que madame Payne devra prendre le temps de réfléchir et présenter ce qu'elle fera.

Madame Virginie Guilbert-Couture partage son étonnement quant à ce modèle. Elle apprécie de connaître la réalité des enseignantes de 6e année et celle de madame Payne. Elle se demande ce que les 4 heures plus en anglais donneront. Madame Myriam Martin répond que ces 4 heures permettraient aux enfants d'avoir le temps et l'espace pour se pratiquer et être confortables en anglais.

Madame Anabel partage l'avis de madame Martin. Elle demande aux parents quel est leur souhait quant à ces nouvelles heures. Madame Olivia Lafontaine dit s'attendre à un niveau plus élevé et souhaite que ce temps permette de voir des notions d'enrichissement supplémentaires. Madame Virginie Guilbert-Couture ajoute qu'elle souhaite que les enfants aient plus d'aisance pour parler en anglais et qu'ils puissent suivre le rythme au secondaire.

Madame Myriam Martin répète que ce temps de plus permettra plus de temps de pratique et pour acquérir les outils pour converser fluidement. Madame Anabel Bujold partage l'expérience de son fils ayant vécu le programme d'anglais intensif. Elle ajoute qu'il faut connaître les attentes de secondaire 1 pour savoir ce qui doit être vu pour la fin de la 6e année du primaire. Madame Louise Robert-Lemieux résume en disant que le souhait de tous est que les élèves arrivent confiants et au même niveau en arrivant au secondaire.

Madame Mylène Renaud partage ses craintes. Selon ses propos, son cœur de « maman poule » la conduirait à utiliser un programme déjà existant et qui a fait ses preuves. Elle admet que la proposition offre plus d'anglais que le modèle actuel, mais se demande si ça répond aux besoins des enfants d'être aussi bien équipés dans toutes les matières. Elle demande si cet ajout réglera bel et bien l'écart au niveau de l'anglais. Elle s'interroge sur comment un nombre aussi peu élevé de périodes et aussi peu d'immersion peuvent rivaliser avec ce qui est vécu ailleurs. Elle rappelle que plusieurs parents sont venus témoigner au conseil d'établissement que leurs ainés avaient vécu une transition difficile vers le secondaire. Notamment, elle nomme Mme Mireille Jean, M. Luc Masson. Ces parents ont demandé des changements au CÉ afin que leurs « petits derniers », encore à Cœurs-Vaillants, ne vivent pas la même chose. Elle s'interroge sur comment le modèle proposé va corriger la situation. Elle rappelle que notre école de bassin est le Collège des Compagnons. Cette école secondaire offre l'anglais langue maternelle, ce qui est un niveau encore plus élevé que l'anglais enrichis. Elle illustre que si on continue à ne pas offrir le cours préalable (anglais intensif en 6e année) nos finissants auront toujours plusieurs marches à gravir. Madame Anabel Bujold croit que doubler les heures en anglais aidera les élèves à ce niveau. Madame Olivia Lafontaine invite tout le monde à garder tous les élèves en tête.

Madame Isabelle Labonté trouve difficile de savoir que les parents veulent pour que leurs enfants arrivent au même niveau au secondaire, il n'y a pas de résultats existants pour ce

modèle. Monsieur Mathieu Bujold dit que ses attentes ont bien été résumées et que ce modèle donne un programme et un espace pour se pratiquer. Il fait confiance à l'équipe.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande quelles sont les raisons pour lesquelles le projet « 1/3 » n'a pas été retenu. Elle croit que 8 heures ne sera pas suffisant pour certains élèves. Madame Anabel Bujold demande si les parents souhaitent encore l'anglais intensif. Madame Virginie Guilbert-Couture répond que certains parents en veulent plus, mais trouve que le modèle proposé est un pas vers le compromis.

Madame Louise Robert-Lemieux répond à la question en disant que le programme « 1/3 » était intéressant, mais n'était pas le compromis que les enseignantes souhaitent. Leur objectif est de garder leurs matières, leur classe et augmenter les heures d'anglais tel que demandé. Elle ajoute que l'équipe continuera de travailler là-dessus dans les prochaines semaines. Madame Emmanuelle Goyette ajoute que le programme « 1/3 » enlevait une tâche pleine à une enseignante et pour le bénéfice de l'élève et de l'école, c'était un volet important à conserver.

Bloc information

13. AgrÉcoles

Madame Louise présente le projet AgrÉcoles, un projet en lien avec le projet bioalimentaire vécu à l'école depuis cette année. Le projet est clé en main et en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise et se vit sur 3 ans. L'équipe-école était en accord avec ce projet.

Madame Mylène Renaud trouve que cela rejoint l'OPP et heureuse de connaître l'intérêt de l'équipe-école. Madame Émilie Moisan-De Serres demande si ça doit être ajouté à la grille-matières. Madame Louise Robert-Lemieux répond que ça s'imbrique dans plusieurs matières de la grille puisque c'est en lien avec le PFEQ.

14. Rapport de la présidente

Olivia Lafontaine souligne les activités extérieures vécues par les classes au 3^e cycle. Souligner la semaine des enseignants du 5 au 11 février.

15. Rapport de la directrice

Madame Louise-Robert annonce que le retour en classe après le congé s'est bien déroulé et fait un retour sur le marché de Noël du Service de garde. Madame Émilie Moisan-De Serres souligne que les seuls élèves qui ont pu acheter des choses étaient ceux de 6º année ne fréquentant pas le service de garde en fin de journée et qu'ils ont acheté la majorité des produits comestibles. Madame Myriam Martin suggère de sortir les produits par vagues l'année prochaine pour qu'il reste des produits comestibles jusqu'à la fin.

Madame Louise Robert-Lemieux annonce que la période d'inscription pour l'année 2023-2024 commencera en février. Elle ajoute qu'il y aura des changements au niveau des activités sportives en parascolaire. C'est l'entreprise elle-même qui va gérer les paiements et les inscriptions, il y aura une augmentation du montant et de la session de parascolaire. Madame Emmanuelle ajoute qu'il y a de nouvelles activités pour tous, autant pour le sport que le

culturel. Madame Émilie Moisan-De Serres souligne l'offre variée d'activités parascolaires de l'école.

16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Monsieur Mathieu Bujold fait rapport de la rencontre du 14 décembre où il a été question de la capacité d'accueil pour toutes les écoles du Centre de services. Le directeur général est au courant que l'École des Cœurs-Vaillants est à pleine capacité et que des projets d'agrandissement sont envisagés. Il a également été question des communications et l'approche communicationnelle et de la Politique des frais chargés aux parents.

Intervention du public : Est-ce qu'une formation sur l'utilisation des écrans serait toujours d'actualité pour les parents? Madame Myriam répond qu'il y a déjà eu une formation à ce sujet dans les dernières années et que c'était pertinent.

Monsieur Mathieu Bujold demande si l'école ou le Centre prévoit expliquer la nétiquette aux élèves pour qu'ils comprennent comment utiliser une plateforme comme TEAMS sans créer de conflits. Madame Louise Robert-Lemieux répond que des contenus existent sur les compétences numériques. Il serait encore pertinent de parler de nétiquette avec les élèves, des démarches seront faites pour voir où ils en sont.

Monsieur Mathieu Bujold poursuit en parlant d'équité du programme d'anglais intensif à savoir comment c'est vécu dans les autres écoles. Le comité était unanime qu'il préfère tout ou rien pour éviter l'iniquité. Il poursuit en disant que les ateliers sur le projet éducatif ont été complétés. Madame Louise Robert-Lemieux ajoute qu'une formation à ce sujet sera offerte le 8 février à 17h pour tous les membres des Conseils d'établissement du Centre de services scolaire.

Madame Mylène Renaud fait un bref retour sur l'activité Troc ton livre où l'OPP a atteint son objectif d'offrir un livre par élève. Le prochain projet de l'OPP est l'album des finissants de 6^e année, en plus de travailler sur la sécurité routière au printemps et sur une fête de quartier.

17. Questions des membres

Madame Mylène Renaud demande si la mesure « À l'école on bouge » a été annoncée aux parents. Madame Louise Robert-Lemieux répond que l'annonce a été faite dans le dernier communiqué aux parents.

Madame Olivia Lafontaine invite le personnel à rester vigilant à ce que les enfants apportent à manger lors des sorties spéciales. Madame Myriam Martin souligne que les éducatrices et éducateurs du service de garde en voient de toutes les couleurs dans les boîtes à lunch, et que des billets sont remis lorsque l'enfant a un aliment inapproprié. Monsieur Mathieu Bujold demande si les desserts spéciaux sont permis lors des anniversaires. Madame Myriam Martin répond que c'est toléré dans ce genre de situation.

18. Date et heure de la prochaine rencontre

Le conseil d'établissement se réunira à nouveau le 21 février 2023 à 19h.

19. Levée de la séance

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-34

IL EST PROPOSÉ par Olivia Lafontaine et appuyé par Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever l'assemblée à 21h37.

Olivia Lafontaine Présidente Louise Roberge-Lemieux Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-23/22-30	2023-01-24	Adoption de l'ordre du jour
CE-23/22-31	2023-01-24	Adoption du procès-verbal du 13 décembre tel que modifié
CE-23/22-32	2023-01-24	Approbation de la tenue de la journée Porte ton Pyj à l'École des Cœurs-Vaillants
CE-23/22-33	2023-01-24	Participation au Pentathlon des neiges du 21 février 2023
CE-23/22-34	2023-01-24	Adoption de la levée de la séance